



LE RÉSEAU CANOPÉE :
PARTENAIRE DES COLLECTIVITÉS
POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES TERRITOIRES



60 000 logements répartis entre 4 organismes



SOMMAIRE

4 NOS PÔLES D'ACTIVITÉ :

UN PARC LOCATIF À PRIX ABORDABLE ET DE QUALITÉ



- 09 Construire des logements de qualité
- 14 Rénover le patrimoine
- 16 Garantir une qualité de service

DES PARCOURS RÉSIDENTIELS FACILITÉS



- 19 Logement intermédiaire
- 20 Accession aidée
- 21 Location-Accession
- 22 Une palette d'outils à votre disposition

DES SOLUTIONS ADAPTÉES À TOUS LES PUBLICS



- 26 Etudiants et jeunes actifs
- 28 Personnes âgées
- 30 Personnes en situation de handicap
- 32 Personnes en situation de précarité

NOS RÉPONSES AUX BESOINS DES COLLECTIVITÉS



- 35 Aménagement de centre-ville
- 36 Création de lotissements
- 38 Equipements municipaux
- 40 Commerces et bureaux



QUI SOMMES NOUS ?

▶ LA FORCE D'UN RESEAU

4

offices publics de l'habitat
avec un fort ancrage
territorial



350

communes partenaires

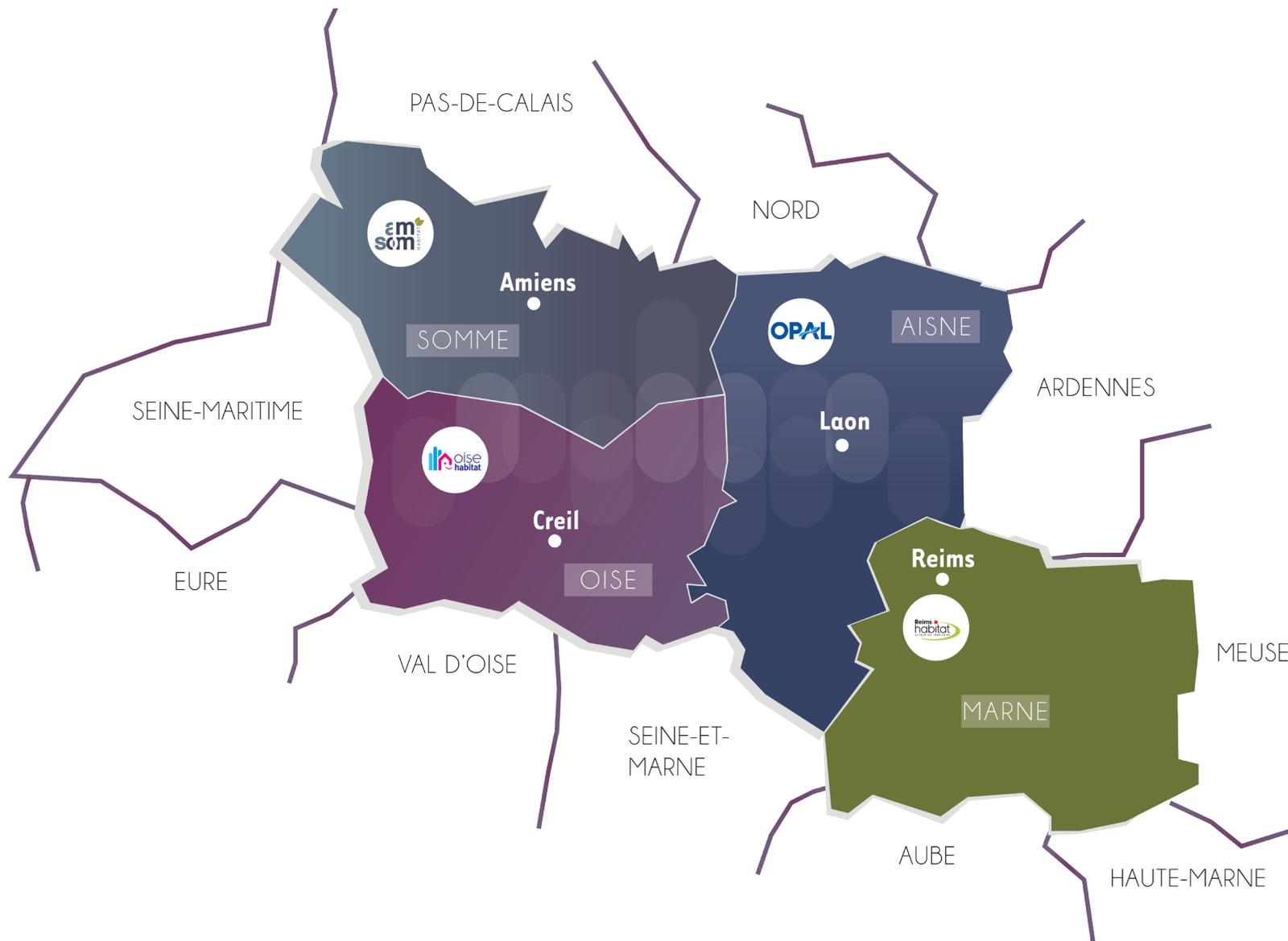


100

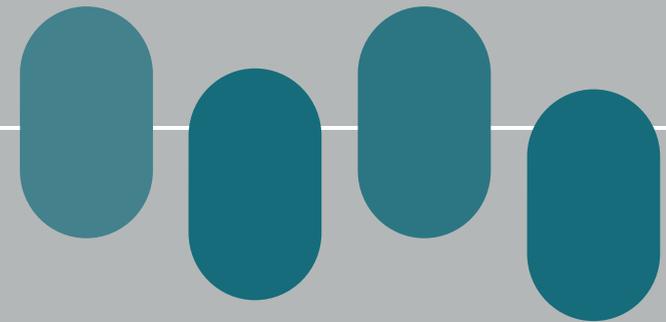
ans d'existence aux côtés
des élus et acteurs
du territoire



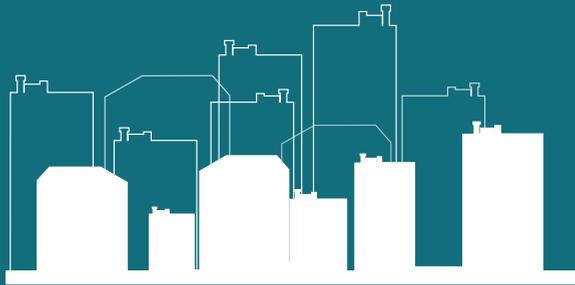
▶ TERRITOIRES D'INTERVENTION DES ORGANISMES



QUI SOMMES-NOUS ?



▶ LA FORCE D'UN RESEAU



60 000
logements



175 000
personnes logées



1 000
collaborateurs



Innovation



Ancrage territorial



Vivier de compétences



Responsabilité sociétale

Canopée a su démontrer la force de sa démarche coopérative par l'obtention d'un financement de 107 millions d'euros auprès de la Banque européenne d'investissement.

Démarche inédite, il s'agissait en effet de la première fois que des bailleurs sociaux sollicitaient en direct cette institution.

Après avoir subi un « IRM financier », les bailleurs ont signé un contrat pour mobiliser une enveloppe qui permettra de financer la rénovation énergétique de 4 200 logements et la construction de 1 300 logements.



UN PARC LOCATIF À PRIX ABORDABLE ET DE QUALITÉ

Les membres de Canopée sont des experts de l'immobilier locatif social sur des territoires urbains, périurbains et ruraux. Ils contribuent à renforcer l'attractivité de leurs territoires et à garantir un cadre de vie agréable pour tous les habitants.



AVIS DE MAIRE

François RAMPELBERG
Maire de Braine
(2 300 habitants)



« L'intervention de l'OPAL présente des garanties de professionnalisme et de gouvernance. Pour une commune de 2 300 habitants comme Braine, c'est une nécessité compte tenu de nos moyens humains et financiers.

Le projet d'habitat senior couplé à de l'accèsion « Ma Maison dans l'Aisne » a été plébiscité par les habitants.

L'OPAL est dimensionné pour construire la réponse la plus adaptée à une collectivité. Du sur-mesure. »



▀ CONSTRUIRE DES LOGEMENTS DE QUALITÉ

Les opérations de construction sont conçues avec des objectifs qualitatifs, de sorte que les logements répondent tant aux exigences réglementaires qu'aux attentes actuelles des populations en matière de confort, d'esthétisme et de formes architecturales.

▶ PAVILLONS INDIVIDUELS



▶ MAISONS DE VILLE



AVIS DE LOCATAIRES

*Philippe et Annick BERDOUILLARD,
locataires de l'OPAL.*



« Le jour où nous avons su que nous pouvions avoir une petite maison, on n'y croyait pas. C'était en 1992. A l'époque, nous vivions en appartement avec 3 enfants. Nous espérions un petit bout de jardin.

J'étais facteur, je voyais ces maisons se construire à Laon et on espérait. Il s'agissait de prototypes : les premières maisons en structure bois.

Aujourd'hui, nous sommes toujours aussi contents. On a tout le confort, deux sanitaires, un garage... On espère y rester encore de nombreuses années. »



▶ PETITS COLLECTIFS



Des bâtiments performants



En tant que maîtres d'ouvrages et acteurs économiques responsables, les membres du réseau Canopée sont particulièrement soucieux de la performance énergétique des logements.

Cette démarche en faveur du développement durable et de la lutte contre la précarité énergétique est au cœur de la politique patrimoniale.

Elle se traduit par le choix de matériaux durables, par le recours aux énergies renouvelables, ainsi que par la maîtrise des consommations d'énergie.



AVIS DE LOCATAIRE

*Jacqueline TROUET,
locataire de Oise Habitat.*



« Ma résidence a été rénovée récemment. Elle a été isolée par l'extérieur.

Quand on est senior, c'est un bien meilleur confort l'hiver mais aussi l'été, par temps de grande chaleur.

Les travaux ont été réalisés pendant que j'étais dans le logement. Ils se sont bien passés, les responsables des travaux ont été à l'écoute. Et puis, les façades de tout mon quartier sont très belles aujourd'hui. »



► ACQUISITION-AMÉLIORATION

Alternative à la construction neuve, les opérations d'acquisition-amélioration participent, par la transformation de bâtiments en logements sociaux, à la croissance de l'offre locative sociale sur les territoires. La démarche peut contribuer à la requalification de patrimoine historique.



▪ RÉNOVER LE PATRIMOINE

▸ OPÉRATIONS DE RÉNOVATION

Engagés dans un objectif de qualité de l'habitat, les organismes interviennent régulièrement sur leur patrimoine par des opérations de rénovation qui visent à améliorer le confort des locataires et l'efficacité énergétique des bâtiments, dans un souci de préservation de l'environnement et de maîtrise des charges pour les familles. Les opérations de rénovation permettent de moderniser le patrimoine, dans le respect de ses spécificités architecturales et locales.



AVANT

APRÈS





► REQUALIFICATION DES ESPACES

Les opérations de résidentialisation ont vocation à requalifier les espaces extérieurs et les pieds d'immeubles, afin d'améliorer le cadre de vie des populations, notamment en matière de tranquillité.

AVIS DE MAIRE

*Frédéric BESSET,
Maire de Saint-Leu d'Esserent
(4 700 habitants)*

« La création d'un espace résidentiel autour des bâtiments d'un bailleur pose nécessairement la question de l'espace public qui l'entoure.

Le travail de réflexion entre la commune et le bailleur prend alors tout son sens : l'expertise de chacun permet de conjuguer la réponse aux besoins et aux usages des locataires tout en prenant en compte les impératifs de la gestion de l'espace public dont la responsabilité incombe au maire. »



▪ GARANTIR UNE QUALITÉ DE SERVICE

Voici les différents engagements des bailleurs de Canopée en faveur de la qualité de service :



Garantir une réactivité dans le traitement des réclamations

Par la mise en place d'outils de suivi des réclamations et l'optimisation des process.



Assurer un entretien rigoureux et régulier du patrimoine

Par une programmation ambitieuse avec un rythme soutenu de logements rénovés chaque année.



Maintenir une relation de proximité avec les locataires

Par des enquêtes de satisfaction régulières, une présence sur le terrain, le développement d'animations locales.



Veiller à la tranquillité résidentielle des locataires

Par des investissements en matière de résidentialisation et de vidéoprotection, des procédures en cas de troubles locatifs.



Développer une politique en direction des Séniors

Par une politique d'adaptation des logements, la création de résidences intergénérationnelles.



Accompagner les locataires en situation de fragilité

Par une politique de prévention et de traitement des impayés, un repérage des situations sociales et une mobilisation des partenaires.



Les membres de Canopée ont à coeur de développer des solutions en matière d'innovation de services :



AMSOM Habitat réinvente la conciergerie de quartier

Après une 1ère expérimentation dans le quartier Saint Ladre à Amiens, l'engouement pour la « Conciergerie & Vous » invite à reproduire le concept. Pour 1€ symbolique, les habitants ont accès à un ensemble de services : livraison de paniers locaux, dépôt de pain, ateliers divers, prêt d'outils...

Oise Habitat s'engage au côté des séniors avec La Belle Vie

Oise Habitat a créé un label interne pour adapter son offre en direction des séniors afin de mieux répondre à leurs différents besoins : se déplacer, se divertir, se nourrir et accéder aux services administratifs. Cela se traduit par des recommandations sur l'implantation des résidences, la conception des bâtiments et des logements ainsi que leurs équipements.



L'OPAL crée un service pour les étudiants et jeunes actifs

Afin de répondre aux enjeux du logement des jeunes (mobilité, réactivité, services collectifs...), l'OPAL a créé une équipe dédiée, OPAL Etudes / Actifs, qui comprend un régisseur, 2 agents de résidence, ainsi que des personnels temporaires pour faire face aux volumes d'entrées et sorties chaque été.

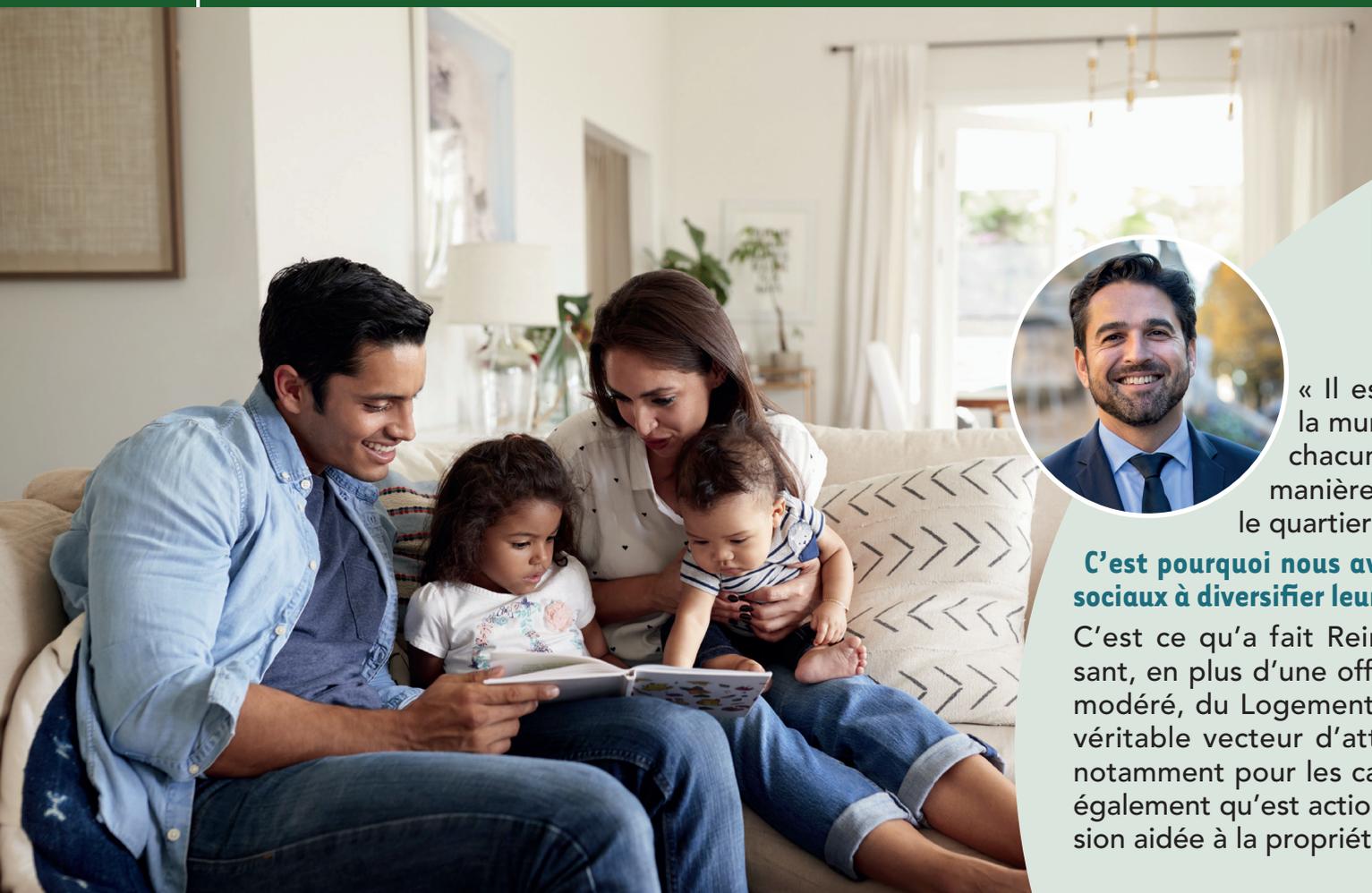
Reims habitat sensibilise aux éco-gestes dans son éco-appart

Celui-ci permet de sensibiliser les familles aux éco-gestes quotidiens en situation, dans un logement aménagé spécifiquement. Ouvert au grand public depuis 6 ans, l'éco-appart est animé par une équipe dédiée qui conseille les visiteurs pour mieux consommer et faire des économies d'énergies.



DES PARCOURS RÉSIDENTIELS FACILITÉS

Les membres du réseau Canopée ont à cœur de faciliter les parcours résidentiels de tous les ménages. Ils sont ainsi amenés à diversifier leur offre en proposant des logements à destination des classes moyennes, qui contribuent à promouvoir l'équilibre social des territoires.



AVIS DE MAIRE

*Arnaud ROBINET,
Maire de Reims
(183 000 habitants)*

« Il est très important pour la municipalité de Reims que chacun puisse se loger de la manière qu'il souhaite et dans le quartier qu'il désire.

C'est pourquoi nous avons invité les bailleurs sociaux à diversifier leur offre.

C'est ce qu'a fait Reims habitat, en proposant, en plus d'une offre locative à loyer très modéré, du Logement Locatif Intermédiaire, véritable vecteur d'attractivité résidentielle, notamment pour les cadres. C'est en ce sens également qu'est actionné le levier de l'accès aidée à la propriété. »



▶ LOGEMENT INTERMÉDIAIRE



Ménages ayant des ressources supérieures aux plafonds HLM (non éligibles au logement social) mais insuffisantes pour trouver un logement adapté à leur situation familiale dans le parc privé.



Logements locatifs dont les loyers, plafonnés, sont inférieurs à ceux du marché (15% en moyenne). L'accès au logement intermédiaire est conditionné à des plafonds de ressources.

Le +

Le logement intermédiaire est intéressant pour l'attractivité des territoires. Il favorise la mixité sociale, dynamise l'emploi, fluidifie le parc locatif social et privé en zones tendues.



▶ ACCESSION AIDÉE



Ménages aux ressources modestes, ne disposant pas d'apport personnel et souhaitant accéder à la propriété.



Dispositif offrant une voie sécurisée d'accès à la propriété, à travers la mise en place sur une durée de 15 ans d'une garantie de rachat et de relogement en cas d'impossibilité du ménage à aller au bout de son projet d'achat immobilier. Les logements sont soumis à des plafonds de prix et offrent des garanties en termes de qualité et de performances environnementales du logement.



L'accession sociale constitue une offre alternative pour les ménages modestes souhaitant devenir propriétaire. Elle favorise la fluidité des parcours résidentiels.





▶ LOCATION-ACCESSION



Ménages aux ressources modestes, ne disposant pas d'apport personnel et souhaitant accéder à la propriété.



Le PSLA (Prêt social location accession) permet aux ménages, à l'issue d'une phase de location d'une durée de 1 à 4 ans, d'acquérir le logement qu'ils occupent à des conditions avantageuses tout en bénéficiant d'un accompagnement juridique et financier personnalisé.



Le PSLA constitue un moyen sécurisé d'accès en encadrant le montant des mensualités de remboursement.

AVIS D'ACCÉDANT

Emilie BALLIN,

Acquéreur d'une maison T4 sur le programme Villa Verde à Amiens.

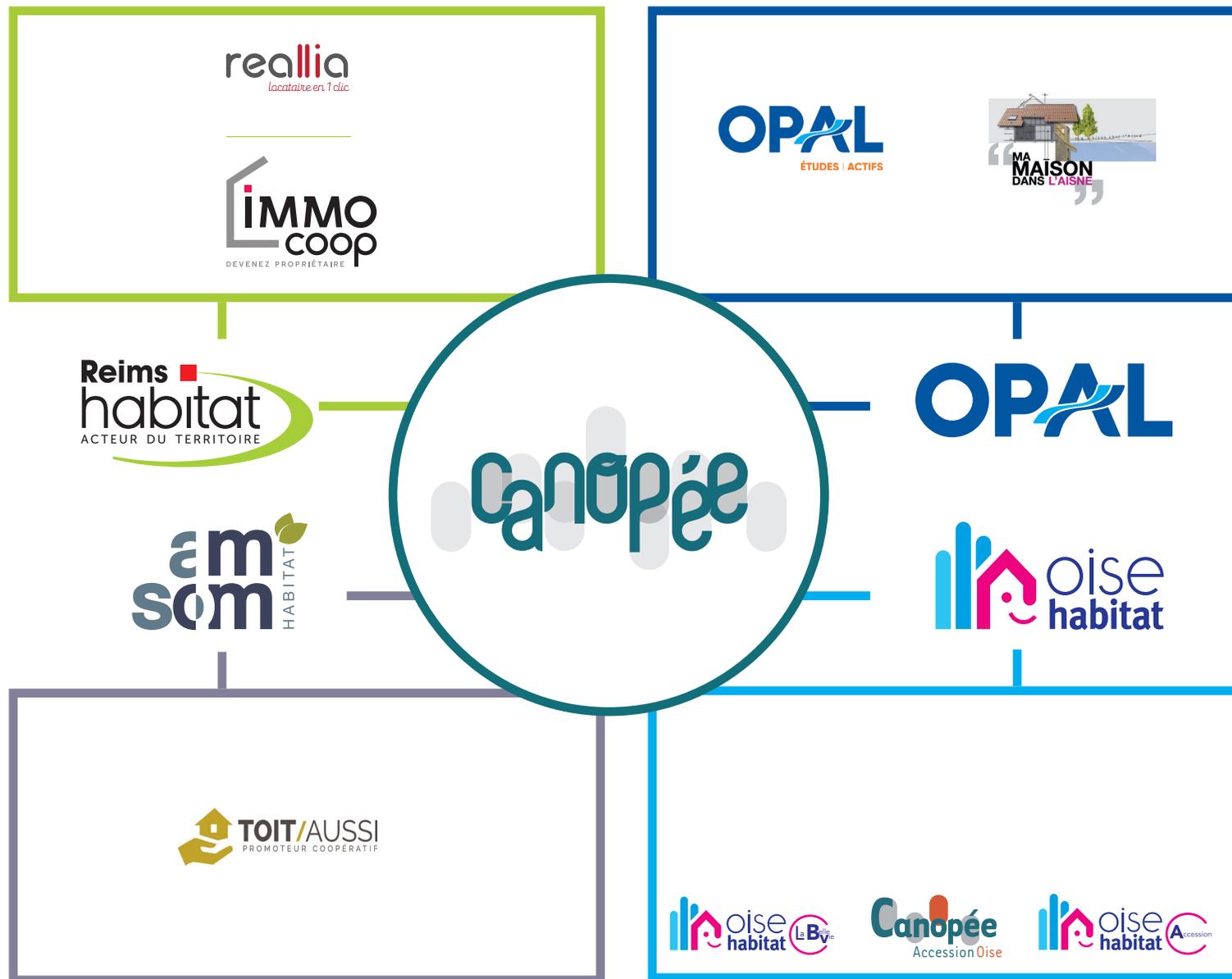
« J'ai acheté une maison T4 en location-accession auprès de Toit Aussi. C'est un atout de pouvoir tester sa maison avant d'acheter. On peut s'assurer que l'on s'y plait, qu'il n'y a pas de défauts.

Grâce à la qualité des prestations et la disponibilité de la coopérative, je me suis sentie accompagnée du début à la fin, y compris pour les formalités avec la banque ou le notaire !

J'ai bénéficié d'avantages financiers très intéressants : subventions versées par la municipalité, frais de notaire réduits et exonération de la taxe foncière. Cela fait beaucoup d'économies. »



► UNE PALETTE D'OUTILS À VOTRE DISPOSITION





Société en charge de la vente de logements issus du parc de ses partenaires bailleurs sociaux dont Reims habitat. Elle réalise également de la vente de logements neufs, l'aménagement de lotissements et la gestion de copropriétés en tant que syndic solidaire.



Marque créée par Reims habitat pour développer du logement locatif intermédiaire.



Programme d'aide à l'accession à la propriété qui permet à des familles actuellement locataires de faire construire leur habitation principale.



Offre de service de l'OPAL dédiée aux étudiants et jeunes actifs.



Filiale d'AMSOM Habitat, qui propose des logements neufs en accession à la propriété et en location-accession (PSLA).



Offre de logements adaptés aux séniors autonomes, qui respecte une série de recommandations sur l'implantation des résidences, la conception des bâtiments, l'agencement et les équipements des logements.



Oise Habitat commercialise ses logements anciens mis en vente sous la marque Oise Habitat Accession.



Oise Habitat commercialise ses logements neufs en accession sous la marque Canopée Accession Oise.

DES SOLUTIONS ADAPTÉES À TOUS LES PUBLICS

Les offices du réseau Canopée ont développé des solutions d'habitat adaptées aux situations des publics présentant des besoins spécifiques : personnes âgées, en situation de handicap, jeunes... Ces résidences fournissent un cadre sécurisant, avec un accompagnement social sur mesure et des lieux de vie collectifs avec un programme d'animations. Leur gestion est le plus souvent confiée à une structure associative.



AVIS D'ELU

*Laurent SOMON,
Président du Conseil
départemental de la Somme*



« La solidarité est au cœur des politiques du Département qui porte des dispositifs adaptés aux familles et à des publics fragilisés.

L'action du bailleur social est un atout pour proposer des solutions, accompagner des projets pour l'hébergement, l'accès et le maintien dans le logement.

Leurs compétences au service de l'intérêt général, leur proximité historique avec les territoires, les collectivités, les partenaires participent efficacement à la mise en œuvre de nos stratégies sociales et territoriales. »





Deux métiers, un partenariat



BAILLEUR SOCIAL

Le plus souvent propriétaire du bâti, le bailleur est responsable de la maîtrise d'ouvrage (construction du bâtiment et rénovation, à travers notamment le gros entretien).

GESTIONNAIRE

Il s'agit le plus souvent d'une association, qui est en charge de l'entretien du bâtiment, de la gestion locative (attribution, encaissement des redevances...), ainsi que de l'animation collective et l'accompagnement social proposés aux résidents. Le gestionnaire reverse un loyer au bailleur.



▪ ETUDIANTS ET JEUNES ACTIFS



Les résidences pour étudiants et jeunes actifs visent à répondre aux besoins spécifiques de ces populations :

- des offres proches des pôles d'activités et des centres urbains,
- de petites typologies de logements meublés, à prix maîtrisés
- des procédures d'entrée et de sortie dans le logement rapides

▶ RÉSIDENCE POUR JEUNES ACTIFS



Jeunes âgés de 16 à 30 ans, salariés, apprentis, en formation ou en recherche d'emploi.



Anciennement dénommé 'Foyer de jeunes travailleurs', on parle désormais de « Résidence sociale Jeunes » dont la mission consiste à offrir un cadre sécurisant aux jeunes en mobilité, avec des logements autonomes et des espaces collectifs. Une équipe pluridisciplinaire veille à la mise en place d'un projet socio-éducatif.



Faciliter l'insertion des jeunes en apportant des solutions de logement sécurisées et adaptées.





▶ RÉSIDENCE ÉTUDIANTE



Etudiants.



Résidence située près des pôles universitaires et des centres villes, dotée d'espaces communs (cafétérias, salons de travail...) et d'un accès au réseau internet. Les logements meublés disposent de tous les éléments de confort et des équipements nécessaires aux études (rangements, espaces bureau, espace nuit, laverie, local vélos...).



Le +

En plus de répondre à un besoin spécifique, la présence d'une résidence étudiante contribue à diversifier la population d'un quartier et à dynamiser son activité.

AVIS DE GESTIONNAIRE

*Patrice DREXLER,
Gérant de MGEL Logement*

« Nous considérons le logement comme un facteur de réussite et pas uniquement comme un logement.

C'est dans cet esprit que nous avons souhaité travailler avec Reims habitat. Grâce à ce travail conjoint, nous y intégrons un accompagnement permanent avec divers avantages : salle de sport, sauna, buanderie, espace de coworking... favorisant l'épanouissement de l'étudiant. »



▪ PERSONNES ÂGÉES



Le logement des personnes âgées constitue un véritable enjeu de société au regard du vieillissement de la population. Face à un public qui présente des fragilités tout en revendiquant son droit à l'autonomie, les résidences seniors offrent des services de qualité, ainsi qu'un cadre de vie sécurisant et confortable, évitant l'isolement de leurs occupants.

▶ RÉSIDENCE AUTONOMIE



Personnes âgées valides de plus de 60 ans, seules ou en couple.



Etablissement médico-social ayant pour mission de prévenir la perte d'autonomie de ses résidents grâce à l'intervention d'une équipe médicale sur site.

Le +

Cette solution de logement intermédiaire entre le maintien à domicile et l'accueil en établissements médicalisés permet de répondre au désir d'autonomie des personnes âgées tout en prévenant les situations d'isolement. Ensemble de prestations collectives types blanchisserie, restauration, animations, activités sportives, gardiennage, entretien du logement sont généralement proposées.





▶ RÉSIDENCE POUR PERSONNES DÉPENDANTES



Personnes âgées dépendantes de plus de 60 ans, en situation de perte d'autonomie physique ou mentale, pour des séjours permanents ou temporaires.



Un EHPAD est une résidence médicalisée qui assure une prise en charge globale du résident avec des soins médicaux, pour des séjours permanents ou temporaires.



Face à des situations de grandes dépendances, les EHPAD apportent un accompagnement quotidien dans un cadre de vie adapté et sécurisé.



▪ PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Face à la diversité des formes de handicap, ces résidences dédiées délivrent une prise en charge adaptée aux besoins des publics, dans un environnement agréable et convivial, favorable au maintien de l'autonomie.

► FOYER DE VIE



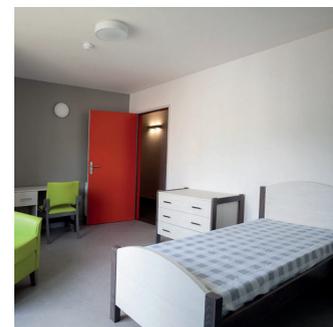
Personnes en situation de handicap âgées de 16 à 60 ans, dont le degré d'invalidité ne leur permet pas d'exercer une activité professionnelle, mais qui conservent toutefois une autonomie suffisante pour se livrer à des occupations quotidiennes.



Etablissement qui dispense une assistance médicale tout en assurant les besoins de la vie courante. Diverses activités occupationnelles et d'éveil, sont mises en place en vue de développer l'autonomie des résidents.



Les foyers de vie proposent de nombreux services assurant un cadre de vie privilégié pour ses résidents : hébergement, accompagnement quotidien, suivi médical et animations.





▶ RÉSIDENCE ACCUEIL



Personnes autonomes, en situation de handicap psychique stabilisé, souffrant d'isolement ou d'exclusion.



Résidence sociale de type maison relais destinée aux personnes en situation de handicap, assurant un accompagnement spécifique.



Une taille humaine (25 logements maximum) blanchisserie, restauration, animations, activités sportives, gardiennage, entretien du logement...

AVIS DE GESTIONNAIRE

*Philippe DAIM,
Président de l'APEI de Laon*

« L'APEI gère des établissements en partenariat avec l'OPAL depuis plus de 40 ans. Après avoir assuré en maîtrise d'ouvrage déléguée la construction d'un Centre d'Activité de Jour, l'OPAL étudie le projet de construction d'une Maison d'Accueil Spécialisée et d'un Foyer d'Accueil Médicalisé.

L'OPAL est à l'écoute des professionnels du secteur médico-social pour concevoir et réaliser des structures adaptées aux besoins de l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap. »



▪ PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

Les situations de détresse économique et sociale sont plurielles et conduisent à la marginalisation des personnes les plus fragiles ou simplement en situation de mal-logement.

Grâce à l'intervention d'une équipe pluri-professionnelle, les résidences sociales délivrent un accompagnement social renforcé, tout en offrant une solution de logement meublé, nécessaire à la réinsertion des personnes.

► RÉSIDENCE SOCIALE



Personnes aux revenus modestes ou rencontrant des difficultés d'accès à un logement décent et indépendant, ce qui concerne une grande diversité de profils.



Solution de logement meublé temporaire, dont l'objectif est de favoriser l'autonomie des personnes hébergées. Les résidents doivent porter un projet social pour lequel ils seront accompagnés durant la durée de leur séjour.

Le +

Ces structures proposent un ensemble de services de base ainsi que d'autres services complémentaires facultatifs.





▶ MAISON RELAIS



Publics ayant fréquenté de manière répétitive les structures d'hébergement en situation d'exclusion et d'isolement et dont la situation sociale, psychologique ou psychique, rend impossible dans l'immédiat l'accès au logement ordinaire.



Habitat communautaire associant l'accès à un logement privatif à la présence de lieux collectifs. Un hôte ou un couple d'hôtes est chargé du fonctionnement de la maison, ainsi que de son animation et de sa convivialité.

Le +

Solution de logement pérenne sans limitation de durée offrant un cadre semi-collectif propice à la convivialité et à l'intégration. La conception communautaire de ces structures permet une réadaptation des publics à la vie en collectivité.



NOS RÉPONSES AUX BESOINS DES COLLECTIVITÉS

Au-delà de leur cœur de métier (opérateur de logements), les organismes du réseau Canopée ont investi d'autres champs de compétences qui font de ces derniers des partenaires incontournables des collectivités. En tant qu'aménageurs, ils sont en mesure d'équiper le territoire et de mener des opérations urbaines complexes : aménagement d'espaces publics, reconversion de friches en nouveaux quartiers...

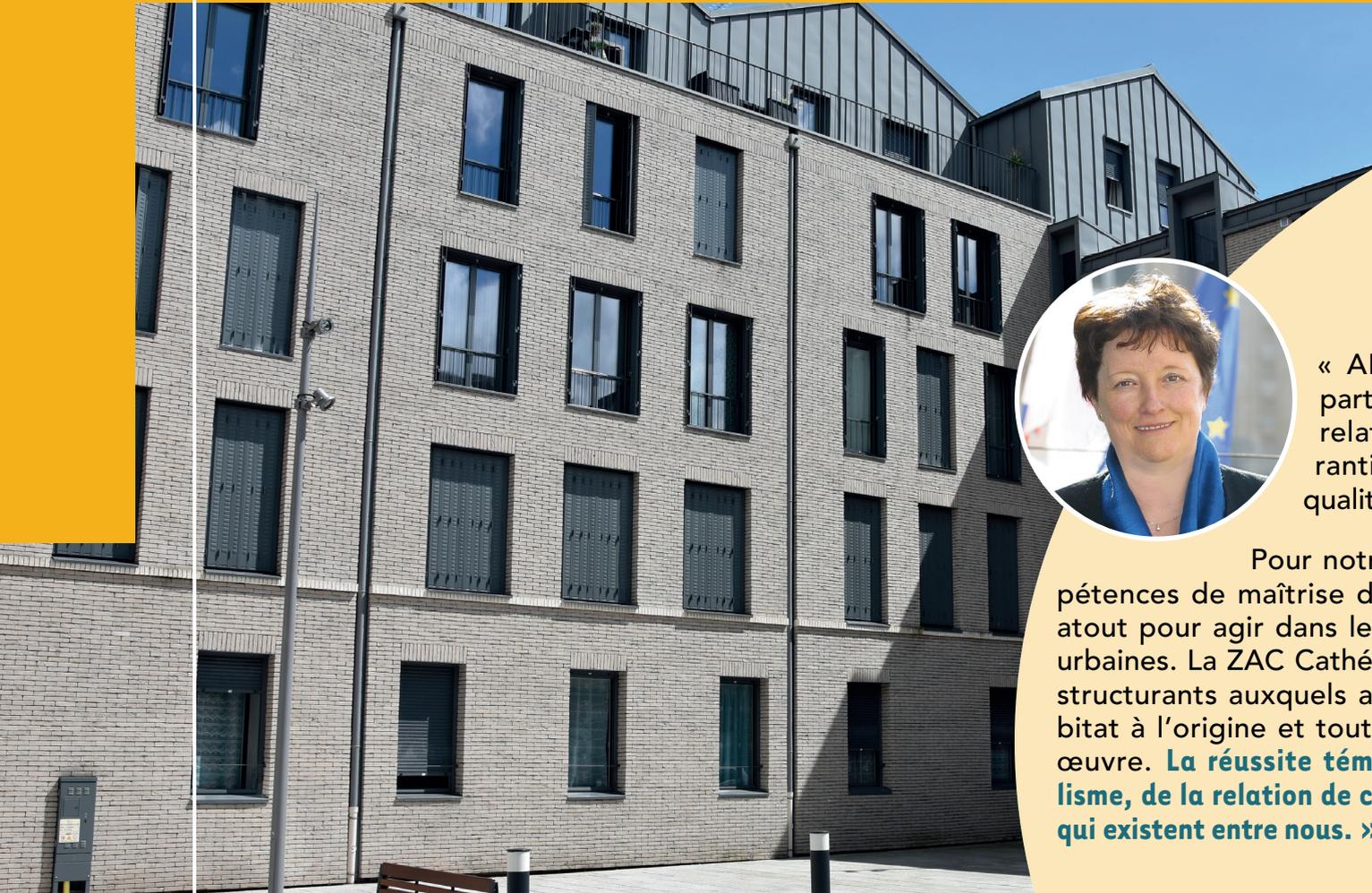
AVIS DE MAIRE

*Brigitte FOURE,
Maire d'Amiens
(134 000 habitants)*



« AMSOM Habitat est un partenaire historique. Cette relation est destinée à garantir une proximité et une qualité de vie aux habitants.

Pour notre collectivité, ses compétences de maîtrise d'ouvrage sont aussi un atout pour agir dans le cadre de nos volontés urbaines. La ZAC Cathédrale illustre les projets structurants auxquels a participé AMSOM Habitat à l'origine et tout au long de sa mise en œuvre. **La réussite témoigne du professionnalisme, de la relation de confiance et de proximité qui existent entre nous.** »





► AMÉNAGEMENT DE CENTRE-VILLE

AMSOM Habitat aux côtés de la ville d'Amiens pour aménager la ZAC Cathédrale

AMSOM Habitat a participé à la rénovation complète du quartier de la cathédrale d'Amiens en initiant une Zone d'Aménagement Concerté. La ville a concédé l'aménagement de la ZAC à l'office et signé des conventions de maîtrise d'ouvrage déléguée. AMSOM Habitat a ainsi réalisé des espaces de voiries et des places publiques, un parking souterrain, un restaurant universitaire et des immeubles. Ce projet, démarré au milieu des années 90, s'est terminé en 2015 par la réalisation d'une dernière opération de 44 logements. L'ensemble de ces projets a considérablement amélioré le cadre de vie de ce quartier touristique d'Amiens, proche de Saint-Leu, tout en respectant son Histoire, les ambitions locales et les partenariats.



► CRÉATION DE LOTISSEMENTS

Le lotissement, un outil d'aménagement

Un projet de lotissement répond nécessairement à un besoin des habitants ressenti comme tel par les élus. Le lotissement doit par ailleurs être pensé pour répondre aux exigences d'une commune sous tous ces aspects : aménagement, urbanisme, équilibre démographique...

Les lotissements peuvent être conjugués utilement à des opérations de construction pour organiser la mixité et pour trouver un juste équilibre financier.

Confier son projet de lotissement à un bailleur social, c'est la garantie d'un niveau de prestations supérieures établies au cours d'un dialogue permanent avec les élus locaux pour des prix inférieurs à ceux généralement constatés sur le marché ; un rapport qualité/prix très apprécié par la population locale et les acquéreurs.





AVIS DE MAIRE

*Philippe LADAM,
Maire de Nointel
(1 000 habitants)*



« Trente lots à bâtir, 15 maisons individuelles en locatif, des équipements publics (salle des fêtes, city stade...) composent un nouveau quartier en secteur classé, relié au centre du village par des sentes piétonnes.

Un quartier imaginé avec le bailleur, dans le respect de l'identité du bourg et de l'équilibre démographique de la commune. »



► CONSTRUCTION D'ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX

Construction d'un Pôle Enfance Jeunesse par l'OPAL

L'OPAL a réalisé une opération de construction d'un équipement en tant que maître d'ouvrage délégué pour Sinceny, commune de l'Aisne d'un peu plus de 2 000 habitants. La municipalité souhaitait regrouper divers services dédiés à l'accueil périscolaire dans un lieu convivial, qui respecte les contraintes de confort et d'accessibilité. L'équipement, mis en service en août 2019, compte 400 m² de plain-pied répartis selon différentes fonctionnalités : une salle d'assistance maternelle, une salle informatique, une salle d'activités, une cantine ainsi qu'une aire de jeux. La création de ce Pôle Enfance Jeunesse, situé à proximité des écoles et d'un terrain sportif, vise à contribuer à la mise en œuvre de la politique de réussite éducative de la commune.





AVIS DE MAIRE

*Bernard PEZET,
Maire de Sinceny
(2 000 habitants)*

« Pour mener à bien la concrétisation de notre projet de Pôle Enfance Jeunesse, nous cherchions à nous adjoindre les services d'un maître d'ouvrage délégué pour nous conseiller et nous assister.

Au vu du déroulement des travaux de construction des 20 logements en cours sur la commune par l'OPAL, c'est tout naturellement vers cet organisme que nous nous sommes orientés.

L'assistance de l'OPAL a été un vrai gage de sécurité pour la réussite de notre projet.»

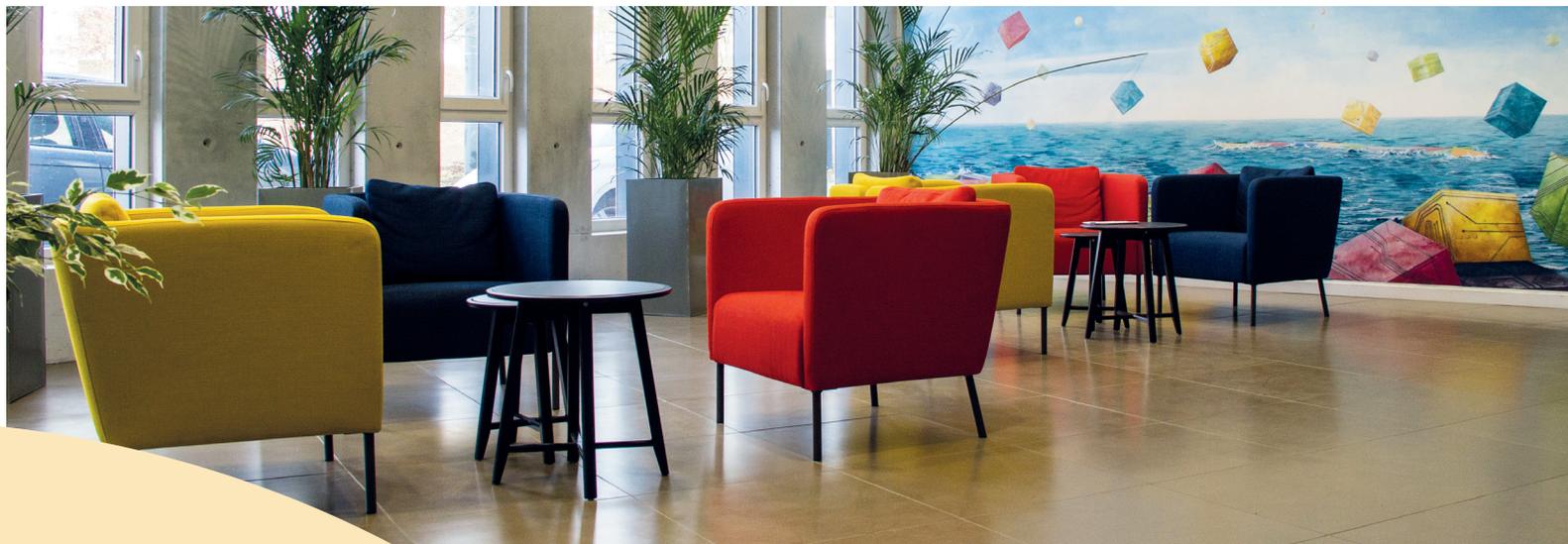


► COMMERCES ET BUREAUX

Reims habitat crée un immeuble de bureaux avec un centre d'affaires

Dans le cadre d'un projet de rénovation urbaine, Reims habitat a réalisé l'immeuble de bureaux #58, dans un quartier idéalement situé, entre les gares TGV de Bezannes et de Reims centre, desservi par le tramway. Cet immeuble comprend un centre d'affaires qui est géré directement par Reims habitat, et qui propose aux entreprises des bureaux meublés ainsi que des services mutualisés (salle de réunion, salon d'affaires, espaces de convivialité, accès Internet...)





AVIS D'ENTREPRISE

*Carole RATHQUEBER,
de Suez RV Rebond Intérim Insertion*

« J'occupe un bureau au centre d'affaires.

Notre installation au #58 est très positive. L'immeuble est facilement accessible avec des arrêts de bus et le tramway juste à côté.

Les intérimaires viennent plus facilement et nous avons donc moins d'abandon dans les parcours d'insertion.

La sécurité de l'immeuble est aussi un vrai plus ainsi que son architecture. Quand nous recevons des clients entrepreneurs, ils apprécient nos locaux. »



► CONTACTS

CANOPÉE

Pauline DUMONTIER, Déléguée Générale
 p.dumontier@reseau-canopee.fr
 06 52 57 30 50
 www.reseau-canopee.fr

AISNE

OPAL

1, place Jacques de Troyes, 02007 LAON Cedex
 contact@OPAL02.com
 03 23 23 62 00
 www.OPAL02.com

MARNE

REIMS HABITAT

71, avenue d'Épernay, 51100 REIMS
 contact@reims-habitat.fr
 03 26 48 43 43
 www.reims-habitat.fr

OISE

OISE HABITAT

4, rue du Général Leclerc, 60100 CREIL
 information@oisehabitat.fr
 03 44 24 94 94
 www.oisehabitat.fr

SOMME

AMSOM HABITAT

1, rue du Général Frère, 80080 AMIENS
 contact@amsom-habitat.fr
 03 22 54 50 00
 www.amsom-habitat.fr



CRÉDITS PHOTOS :

Services communication d'AMSOM Habitat, de Oise Habitat, de l'OPAL et de Reims habitat, JLD (couverture), Christian Schryve (pages 3, 20), Axel Coeuret (pages 8, 11, 15), Thienot Ballan Zulaica Architectes (page 19), Studios Borel (page 21), Fred Laures (page 26), Sylvain Landry (page 40).

CONCEPTION ET RÉALISATION GRAPHIQUE :

Service communication de Oise Habitat :

Jean-François Déage
 Cindy Fleury

Réseau Canopée :

Pauline Dumontier
 Olfa Kechiche



